

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Dechets-nucleaires-le-debat>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Déchets nucléaires, le débat impossible**

**18 juin 2013**

## **Déchets nucléaires, le débat impossible**

**Source : La Croix**

### **Déchets nucléaires, le débat impossible**

Une deuxième réunion d'information sur le projet de stockage des déchets les plus radioactifs a été empêchée lundi 17 juin en soirée à Bar-le-Duc (Meuse) par des opposants au projet.

La réunion publique organisée lundi 17 juin en soirée à Bar-le-Duc avait commencé par la remise d'une pétition au président de la commission particulière du débat public, Claude Bernet, demandant l'organisation d'un référendum. « Je me suis dit alors que la discussion allait pouvoir s'engager, témoigne Claude Bernet. Mais dès que j'ai accusé réception de cette pétition, la bronca a commencé. »

Au bout d'une demi-heure, il a fallu arrêter la discussion. Un scénario semblable s'était déjà produit le 23 mai dernier à Bure. Du coup, le sort de la prochaine réunion, prévue mercredi 18 juin à Nancy, est suspendu. « J'attends les instructions du président de la commission nationale du débat public », ajoute Claude Bernet.

« Ne pas cautionner un pseudo-débat démocratique alors que tout est déjà ficelé »

Dans ce contexte, les réunions d'informations initialement programmées jusqu'en octobre prochain vont avoir bien du mal à se tenir. « Notre appel à un boycott actif du débat public a été entendu, assure Corinne François, porte-parole de Bure Stop 55, un collectif d'associations opposées au centre de stockage Cigeo. Nous ne voulons pas cautionner ce pseudo-débat démocratique alors que tout est déjà ficelé. »

Cette déroute est la conséquence de l'amertume provoquée chez les opposants par le précédent débat public de 2005-2006. Ce dernier avait pour objet le choix du mode de gestion des résidus ultimes de l'industrie nucléaire, qui restent hautement radioactifs pendant des dizaines de milliers d'années. Trois options étaient sur la table : l'enfouissement dans des couches géologiques profondes ; la séparation-transmutation, solution encore techniquement perfectible, et celle de l'entreposage pérennisé en surface.

Le débat n'avait pas abouti à recommander l'une ou l'autre de ces solutions, mais des demandes

avaient été formulées pour approfondir l'éventualité d'un entreposage pérennisé. La loi de 2006 a cependant fini par trancher en faveur du stockage en profondeur, la plus à même selon les parlementaires d'assurer la sécurité des générations futures. « Nous n'avons pas été écoutés à ce moment-là, pourquoi le serions-nous aujourd'hui ? », relève Corinne François.

#### Modalités du projet industriel Cigeo

Cette fois, le débat public porte sur les modalités du projet industriel Cigeo mis au point par l'Andra sur son site de Bure. Doivent être expliqués le choix du site, les solutions techniques envisagées, la circulation des colis de déchets, la sécurité ou encore les impacts économiques attendus pour la région. « C'est une étape obligatoire », relève Claude Bernet.

Reste qu'aucun texte législatif ou réglementaire ne définit précisément ce que doit être un débat public, et s'il doit notamment comprendre de manière obligatoire des réunions publiques. « La loi impose simplement qu'il soit ouvert à tous les publics, précise Claude Bernet. Mais cela pourrait l'être de manière numérique. » La commission nationale du débat public se réunira le 3 juillet prochain pour en décider.

EMMANUELLE RÉJU